

Lundi 19 mai 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Réseau fribourgeois de soins en santé mentale (RFSM) a choisi sa direction médicale**

***Le Conseil d'administration du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale (RFSM) a choisi la Dresse Graziella Giacometti Bickel, le Dr Patrick Haemmerle et le Dr Philippe Juvet pour les postes de médecin-directrice et médecins-directeurs des trois secteurs du RFSM (enfants et adolescents, adultes et personnes âgées). Le Conseil d'Etat a approuvé ce choix lors de sa séance du 15 mai 2008. La nouvelle direction médicale entre en fonction le 1er juin.***

Après la nomination de Serge Renevey au poste de directeur général, le Réseau fribourgeois de soins en santé mentale a choisi sa direction médicale. Son Conseil d'administration (CA) a retenu la Dresse Graziella Giacometti Bickel, médecin-directrice de l'Hôpital psychiatrique cantonal, le Dr Philippe Juvet, médecin-directeur du Service psycho-social du canton de Fribourg et le Dr Patrick Haemmerle, médecin-directeur du Service de pédopsychiatrie du canton de Fribourg.

La direction du secteur enfants et adolescents sera assumée par le Dr Haemmerle. Quant à la Dresse Giacometti Bickel et au Dr Juvet, ils se partageront la charge du secteur adultes jusqu'à la retraite du Dr Juvet, prévue en mai 2009. A cette date, la direction de ce secteur sera reprise intégralement par la Dresse Giacometti Bickel.

Jusqu'à la nomination d'un médecin-directeur pour le secteur personnes âgées, la Dresse Giacometti Bickel et le Dr Juvet assumeront la co-direction de ce secteur. Le CA va procéder prochainement à la mise au concours publique de ce poste. Cette solution a été retenue par le CA, afin de faciliter la transition harmonieuse vers la mise en place de chaînes de soins qui regroupent les prises en charge hospitalières et ambulatoires. De plus, la création d'un secteur personnes âgées étant une nouveauté au niveau cantonal, il est important de disposer du temps nécessaire pour mettre en place une organisation cohérente et, en cela, de bénéficier de la grande expérience des deux médecins choisis pour l'implémentation de cette nouvelle orientation. Une fois le nouveau médecin-directeur ou la nouvelle médecin-directrice choisi-e, il ou elle reprendra alors les rênes du secteur personnes âgées.

Les candidatures de ces trois personnes ont été retenues suite à une procédure de recrutement interne, qui a été conclue par le dépôt de cinq dossiers auprès du CA. Leurs excellentes connaissances de la psychiatrie fribourgeoise et de la loi sur l'organisation des soins en santé mentale, alliées à leurs compétences respectives, ont été déterminantes dans ce choix. Le Conseil d'administration est convaincu que la nouvelle direction médicale présente tous les atouts nécessaires pour rassembler les prises en charge hospitalières et ambulatoires sous une même enseigne.

La nouvelle organisation du RFSM, qui réunit les compétences de l'Hôpital psychiatrique cantonal (HPC), du Service psycho-social (SPsy) et du Service de pédopsychiatrie (SPP), représente un défi majeur pour notre système de santé. Cette nouvelle philosophie veut placer le patient au centre des préoccupations en privilégiant le développement des soins ambulatoires et de proximité. La mise en réseau de tous les acteurs concernés par la santé mentale doit permettre de mieux définir les besoins des patients et de mettre en place des prises en charge pluridisciplinaires.



**Dresse Graziella Giacometti Bickel, 1954**

Après une formation commerciale et dix ans d'activité dans le secteur des ressources humaines, Graziella Giacometti Bickel a entrepris des études de médecine qui se sont achevées en 1989 à l'Université de Zürich. Elle s'est spécialisée en psychiatrie adulte et s'est formée à l'approche psychanalytique et systémique, notamment comme thérapeute de famille et de couple. En 1996, elle a accepté un poste de médecin-chef dans le canton de Zürich et a repris en 2002 la direction médicale de l'Hôpital psychiatrique cantonal. En 2005, à travers la formation de Master of Public Health (MPH), elle a pu élargir ses connaissances dans le domaine de la santé et du management hospitalier. Depuis 2007, elle est présidente de l'Association suisse des médecins-chefs en psychiatrie (ASMP).



**Dr Patrick Haemmerle, 1951**

Patrick Haemmerle partage ses études de médecine entre Fribourg et Bâle. Il obtient son diplôme fédéral et son doctorat en 1978. Après un passage en chirurgie orthopédique et en pédiatrie, il travaille plusieurs années en psychiatrie adulte avant de se spécialiser en psychiatrie infanto-juvénile. Il est psychothérapeute psychanalytique et thérapeute de famille et a récemment reçu son diplôme de Master of Public Health (MPH). Après 7 ans en cabinet privé à St-Gall, Patrick Haemmerle est depuis 1992 médecin-directeur du Service de pédopsychiatrie du canton de Fribourg (SPP). Il est notamment membre de la Commission fédérale pour les familles (COFF).



**Dr Philippe Juvet, 1949**

Après une maturité fédérale au Collège St-Michel à Fribourg, Philippe Juvet passe avec succès ses examens fédéraux de médecine à l'Université de Genève en 1977. Après un passage par la recherche et la médecine interne, il se spécialise en psychiatrie adulte à Zürich et à Lausanne, et se forme en psychothérapie dans les trois orientations psychanalytique, systémique et cognitivo-comportementale. Il occupe ensuite un poste de chef de clinique dans le Secteur psychiatrique du Nord vaudois, puis il rejoint l'Hôpital psychiatrique cantonal de Fribourg comme médecin sous-directeur. En 1994, il est nommé médecin-directeur auprès du Service psycho-social de Fribourg.

## **CONTACTS ET INFORMATIONS**

### **Réseau fribourgeois de soins en santé mentale**

**Anne-Claude Demierre**, présidente du Conseil d'administration  
Tél. 026 305 29 04 (lundi après-midi : 17 h 00 – 18 h 00)

**Dresse Graziella Giacometti Bickel**  
Tél. 026 305 76 00 (lundi après-midi : 15 h 00 – 16 h 00)

**Dr Philippe Juvet**  
Tél. 026 460 10 10 (lundi après-midi : 14 h 00 – 17 h 00)

**Dr Patrick Haemmerle**  
Tél. 026 305 30 50 (lundi après-midi : 16 h 00 – 17 h 30)